

21
Aujourd'hui quinze vendémiaire l'an troisième de la république française une
et indivisible par devant nous officier public de la municipalité de Joinville chargé
de recevoir les actes destinés à constater les décès sont comparus le citoyen Antoine
Alegre championnet âgé de cinquante deux ans, et Jean Baptiste Jollin âgé
de quarante ans domiciliés en cette commune, lesquels ont déclaré que le jour d'hui
sur les trois heures du soir est décédé dans son habitation martheline récipiendaire
Barnier de cette commune âgée de soixante jours laquelle déclaration de décès ils
ont certifiée véritable comme plus près parant de la dactée par eux sous
acte de la dite déclaration de décès après avoir été lue et ratée et signée
par eux seuls. *Nous officier public*